

Rapport des fermes à fourrure - 2009

Visons et Renards



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check here.

L'objet de cette enquête est de fournir des estimations annuelles concernant les quantités de peaux écorchées sur les fermes à fourrure au Canada. Les renseignements ainsi recueillis seront utilisés par divers organismes gouvernementaux pour élaborer des politiques et pour regarder certaines questions importantes concernant le secteur des fourrures.

Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, et de la Colombie-Britannique: Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu des accords de collaboration prévoyant le partage des renseignements conclus en conformité avec:

- l'article 12 de la Loi sur la statistique avec les ministères de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique.

Si vous vous opposez au partage des renseignements, veuillez nous le faire savoir dans une lettre que vous enverrez en même temps que votre questionnaire rempli, à la Division de l'agriculture de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Québec seulement: Un accord de collaboration avec L'Institut de la statistique du Québec en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

INSTRUCTIONS

- Lisez attentivement chaque question. Lorsqu'une question ne concerne pas votre ferme, répondez "0".
- Lorsqu'un vison/renard est mort MAIS a été écorché, déclarez-le à la question relative aux écorchés.
- INCLURE visons/renards pris en pension par vous, pour les autres, lorsque vous répondez aux questions de ce questionnaire.
- EXCLURE visons/renards mis en pension chez les autres par vous.

Prière de corriger le nom ou l'adresse s'il y a lieu.

NA 2				
	Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)	Code Régional		
NA 1				
	Nom de famille	Téléphone		
	Prénom usuel et initiale			
ADR				
	R.R.	Case postale	Numéro et nom de la rue	
	Code postal	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		
NA 3				
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	Téléphone		
NA 4				
	Nom de l'associé (s'il y a lieu)	Téléphone		
SPA				
	Nom de la société par actions (s'il y a lieu)	Siège social		

VISONS/RENARDS PRIS EN PENSION POUR D'AUTRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

Nom du propriétaire: _____	Nom du propriétaire: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
_____	_____

VISONS/RENARDS VENDUS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 2009

Nom de l'acheteur: _____	Nom de l'acheteur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
_____	_____

VISONS/RENARDS ACHETÉS VIVANTS AU COURS DE L'ANNÉE 2009

Nom du vendeur: _____	Nom du vendeur: _____
Adresse: _____	Adresse: _____
_____	_____

SECTION A:		Code	Vison (#)	Code	Renard (#)
1.	Vivants, à la ferme au 1er janvier 2009 (a) mâle	921.1		821.1	
	(b) femelle	921.2		821.2	
2.	Achetés en 2009	922		822	
3.	Pris en pension en 2009	923		823	
4.	Nés en 2009	924		824	
5.	TOTAL (additionnez les réponses 1 à 4)				
	ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 12	925		825	
6.	Vendus vivants en 2009	926		826	
7.	Pensionnaires retournés vivants en 2009	927		827	
8.	Écorchés en 2009 (inclus les peaux d'animaux morts et les peaux du printemps)	928		828	
9.	Morts (non-écorchés), inclure les petits	929.1		829.1	
10.	Échappés ou perdus	929.2		829.2	
11.	Vivants, à la ferme au 31 décembre 2009 (a) mâle	930.1		830.1	
	(b) femelle	930.2		830.2	
12.	TOTAL (additionnez les réponses 6 à 11)				
	ÉGAL AU TOTAL SUR LA LIGNE 5	931		831	

SECTION B: PEAUX DE VISONS ÉCORCHÉES		Code	Nombre
1.	Foncé	932	
2.	Sauvage et élevage (demi-buff)	933	
3.	Bruns (pastel) (y compris buff, dawn, orchidé)	934	
4.	Saphir	935	
5.	Beige moyen (perle)	936	
6.	Foncé oxidé (y compris iris)	937	
7.	Bleu pâle	938	
8.	Blanc	939	
9.	Gris argent	940	
10.	Gris lavande	942	
11.	Pâle rosé	944	
12.	Acajou (mahogany)	946	
13.	Autres	948	
14.	TOTAL en 2009 (additionnez les réponses 1 à 13)		
	LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QU'AU CODE 928 SECTION A	949	

SECTION C: PEAUX DE RENARDS ÉCORCHÉES		Code	Nombre
1.	Argenté	832	
2.	Perlé platine	833	
3.	Platine	834	
4.	Glacier (bleu pâle)	835	
5.	Roux d'élevage	836	
6.	Croisé d'élevage	837	
7.	Bleu	839	
8.	Ambré, cannelle	840	
9.	Autres	848	
10.	TOTAL EN 2009 (additionnez les réponses 1 à 9)		
	LE TOTAL DOIT ÊTRE LE MÊME QU'AU CODE 828 SECTION A	849	

COMMENTAIRES